



# STRATEGIES DE PI DANS LES PAYS EMERGENTS

## Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du sud

**IEEPI**  
INSTITUT EUROPEEN ENTREPRISE  
ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

### PROGRAMME de la formation

#### Introduction : la propriété intellectuelle (PI) dans les pays émergents (BRICS)

- Les droits de PI, éléments facilitateurs de l'implantation et du commerce dans les BRICS

#### Se protéger dans les BRICS

- Comment organiser sa politique PI (veille, Benchmarking...)?
- Quels sont les experts et interlocuteurs PI à contacter localement ?
- Comment procéder pour déposer les titres de PI dans ces pays ?
- L'acquisition des droits : démarches et recommandations par zone géographique :
  - Brésil
  - Russie
  - Inde
  - Chine
  - Afrique du Sud

#### Exploiter ses droits de PI dans les BRICS

- Contrat de licence avec une société étrangère : les points de vigilance
- Licensing in et out : les spécificités de la négociation multiculturelle
- Négociation de licence : les bonnes pratiques

#### Défendre sa PI dans les BRICS

- Stratégies efficaces de lutte contre la contrefaçon : la défense des droits par les voies judiciaires, administratives ou douanières
- Identifier l'existence, la portée des droits et leurs atteintes

Formation développée et mise en œuvre par :

**IEEPI**  
INSTITUT EUROPEEN ENTREPRISE  
ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

En collaboration avec :



**Jeudi 17 NOVEMBRE 2016**  
**9h00 à 17h30 À TOULOUSE**

**DURÉE : 1 JOUR**

**PRIX : 620 €**

**TARIF PME : 420 €**

#### OBJECTIFS

- Connaître les pratiques juridiques et culturelles de la propriété intellectuelle dans les principaux pays émergents : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud.
- Savoir organiser sa politique PI et exploiter sa PI dans ces pays.
- Appréhender les stratégies efficaces de lutte contre la contrefaçon

#### PUBLIC

Responsables export, consultants export, responsables et cadres de services PI & services Licensing/Business  
Développement, conseil en propriété industrielle, juristes et avocats.

#### Intervenant

Responsable propriété industrielle en entreprise.

#### Pré-requis

Maîtriser les fondamentaux du droit de la PI (France et international).

#### Pédagogie

- Exposés et cas pratiques.
- Dialogue entre l'intervenant et les participants.
- Echanges de bonnes pratiques.



# STRATEGIES DE PI DANS LES PAYS EMERGENTS

## Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du sud



Le bulletin est à retourner par courrier à l'IEEPI : 1 rue Cassini – 67 400 ILLKIRCH  
ou par fax au 03.69.20.02.39 / par mail : [ieepi@ieepi.org](mailto:ieepi@ieepi.org)

Nom du **participant** : ..... Prénom : .....

Société : ..... Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fax : ..... E-mail : .....

Nom et prénom du **responsable formation** : .....

Société : ..... Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fax : ..... E-mail : .....

**A remplir impérativement si la facture doit être libellée au nom d'un organisme collecteur ou d'une autre société.**

Nom : .....

Adresse : .....

Pers. A contacter : .....

Tél : .....

- Je m'inscris à la formation « Stratégies de PI dans les pays émergents »** qui aura lieu **jeudi 17 novembre 2016** de 9h00 à 17h30 à Toulouse.  
(Madeeli / 11 bd des Récollets - Immeuble le Belvédère / 31078 Toulouse Cedex 4).
- Tarif normal : 620 € net       Tarif réduit *organismes publics* : 550 € net <sup>(1)</sup>
- Tarif réduit *PME* : 420 € net <sup>(2)</sup>

Date :        /        /

Nom du signataire :

Renseignements :

**- IEEPI - au 03.88.65.50.29 - [ieepi@ieepi.org](mailto:ieepi@ieepi.org)**

*Cachet et signature :*

le signataire a pris connaissance des conditions générales de vente et les accepte <sup>(3)</sup>.

Modes de paiement :

> Par chèque établi à l'ordre et adressé à : IEEPI - 1, rue J-D Cassini - 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

> Par virement sur le compte de l'IEEPI : 17607 00001 70218044223 58 en indiquant le nom du participant

Tous nos tarifs sont nets. L'IEEPI n'est pas assujetti à la TVA.

Les pauses et déjeuners sont offerts.

Tarifs et conditions de vente :

(1) Le **tarif réduit *organismes publics*** est applicable aux structures d'appui à l'innovation, services de valorisation, de la région **Midi-Pyrénées**.

(2) Le **tarif réduit *PME*** est applicable aux PME (moins de 250 employés, non détenues à plus de 40% par un groupe) et membres du RDTI **de la région Midi- Pyrénées**. Les CPI et avocats ne sont pas éligibles.

(3) Consultez l'intégralité de nos conditions générales de vente sur notre site internet : [www.ieepi.org](http://www.ieepi.org) / Rubrique Informations pratiques.